



INSPECTEUR DE SALUBRITE (H/F)

Réf : 23-023

Filière médico-social | Catégorie A

Bagnolet est une ville dynamique de 38 000 habitants (surclassée sur la strate 40 000/80 000 habitants). Elle est située aux portes de Paris et accessible par le métro (ligne 3 - station Gallieni).

Membre de l'EPT Est Ensemble, elle bénéficie d'un fort dynamisme urbain et économique ainsi que du second parc hôtelier francilien. Territoire à forts enjeux urbains et sociaux (projets ANRU notamment), la Ville de Bagnolet mène une politique ambitieuse de modernisation et de restructuration de son administration.

La proximité avec les administré.e.s dans une relation réciproquement exigeante constitue une priorité. La Ville s'attache à déployer, dans l'ensemble des politiques publiques qui la concerne, des politiques publiques ambitieuses au service des Bagnoletaises et des Bagnoletais.

Missions

La Ville de Bagnolet assure le fonctionnement d'un grand centre de santé polyvalent et propose une offre de soins complémentaire et diversifiée : médicale, dentaire et paramédicale (kinésithérapie, infirmerie, pédicurie/podologie, diététique, psychologie...).

Le Centre Municipal de Santé Elsa-Rustin, structure sanitaire de proximité, dispense des soins de premier recours ouvert à toutes et à tous.

Des actions de soins, de prévention et de santé publique ainsi que des actions d'éducation thérapeutique du patient sont mis en place par les différentes équipes.

Pour contribuer à la réduction des inégalités d'accès aux soins et à la santé, les tarifs conventionnés de l'Assurance Maladie, ainsi que le tiers payant, sont appliqués, sauf pour certains soins hors nomenclature.

Au sein de la Direction de la Santé et des PMI et sous l'autorité de la directrice, l'inspecteur.trice aura pour missions :

Missions :

• **Hygiène de l'habitat, habitat insalubre, saturnisme, précarité, périls :**

- Enquête sur le terrain, rédaction de rapports,
- Mettre en place les procédures du code de la santé, de l'environnement, code général des collectivités territoriales...
- Elaborer et rapporter les dossiers CODERST, suivi des procédures,
- Assurer la veille réglementaire,
- Elaborer le bilan annuel d'activité, les documents nécessaires à la bonne réalisation de ces missions.

• **Hygiène Alimentaire :**

- Contrôle d'hygiène alimentaire

- **Application de la législation en matière de déchets**

- **Lutte contre les nuisances sonores**

- **Pollution Eau - Air / Nuisances Industrielles :**

- Suivi des ICPE en lien avec les services préfectoraux,
- Suivi des installations non classées et veille technique réglementaire,
- Participer à l'élaboration du plan communal de sauvegarde,

- **Animaux errants**

- **Lutte contre les nuisibles**

- **Activités occasionnelles :**

- Assurer l'accueil du public au SCHS en cas d'absence des agents d'accueil et de prévention

Profil

- Bac + 3 minimum : Licence hygiène sécurité environnement ou MASTER.
- Maîtrise des connaissances en matière d'hygiène publique et environnement.
- Maîtrise les réglementations en relation avec les missions.
- Maîtrise de l'outil informatique et des écrits administratifs.
- Connaissance des codes de la santé publique, de l'environnement.
- Connaissance du CGCT, de l'urbanisme et du code de la construction et de l'habitation.
- Dynamique de mise à jour des connaissances et des outils.
- Sens du service public, polyvalence.
- Sens du travail en équipe.
- Capacité d'adaptation.
- Sens de l'écoute et des relations humaines.
- Esprit d'initiative.
- Rigueur.
- Disponibilité.
- Titulaire du permis B.

Dans le cadre de sa politique de recrutement, ce poste est ouvert aux travailleurs handicapés.

Temps de travail

- 37H30 heures par semaine

Avantages

La ville de Bagnolet est dotée d'une Direction des Ressources Humaines investie en matière d'accueil et d'accompagnement de ses nouveaux agents.e.s. Les rémunérations et avantages sociaux accordés sont les suivants :

- ☞ rémunération statutaire + RIFSEEP (IFSE + CIA) ;
- ☞ participation de l'employeur aux mutuelles labellisées ;

- ↳ remboursement à 75% des frais de transport ou versement d'un forfait mobilité durable ;
- ↳ adhésion au CASC (Comité d'Actions Sociales et Culturelles) ;
- ↳ carte déjeuner dans les restaurants partenaires de la Ville (avec participation employeur).

Candidater

Merci d'envoyer CV + lettre de motivation en rappelant la référence de l'offre, à l'adresse :

✉ service.recrutement@ville-bagnolet.fr.